

Pour un
**déconfinement
clair et sous
protection**

Stratégie de déconfinement :
contribution des
députés Les Républicains





Ce document a été réalisé avec l'ensemble des contributions des députés Les Républicains des 8 commissions permanentes de l'Assemblée nationale :

Commission des Affaires culturelles et éducation
Commission des Affaires économiques
Commission des Affaires étrangères
Commission des Affaires sociales
Commission de la Défense nationale et forces armées
Commission du Développement durable et aménagement du territoire
Commission des Finances
Commission des Lois

Le déconfinement est une étape indispensable et particulièrement délicate à mettre en œuvre. **La France se doit de réussir.**

Pour réussir, le **déconfinement** ne doit pas être flou, jacobin et bureaucratique. Au contraire, il doit être **clair, territorialisé** et **sous protection**.

Pour réussir, le déconfinement doit reposer sur une **stratégie**, une **méthode**, un **calendrier** et des **objectifs précis. Clarté, cohérence** et **confiance** envers les Français, telles doivent être les principes d'action qui doivent nous guider. Faisons confiance à ceux qui ont tenu la France debout pendant la durée du confinement : que ce soit des livreurs aux caissières, des infirmières aux aides à domicile, des ouvriers aux agriculteurs, des bénévoles d'association aux élus locaux, ce sont ces forces vives sur lesquelles nous devons nous appuyer pour réussir le déconfinement.

Notre 1ère priorité est d'**accélérer la reprise économique**.

Pour cela nous devons renforcer le soutien envers nos entreprises, commerces de proximité, cafés, hôtels et restaurants en proposant des annulations de charges et des aides directes.

En outre, un grand plan investissement doit être lancé en partenariat avec les collectivités territoriales.

Notre 2ème priorité est de **mieux protéger notre population**.

Les masques et **les tests** sont au cœur de notre stratégie de déconfinement. Rendre le port du masque obligatoire, tester massivement les Français et les isoler si besoin sont des conditions indispensables pour éviter une 2ème vague tant redoutée.

En présentant une **stratégie claire avec 50 propositions précises**, la droite s'inscrit dans une **opposition responsable**, seul **chemin d'alternance crédible** aux yeux des Français.

Damien ABAD

Président du groupe Les Républicains

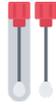
Député de l'Ain

ÉDÉDITO



Mieux **protéger**
les Français





1 **Rendre obligatoire le port du masque dans les transports en commun et les grandes surfaces**

En plus du strict respect des gestes barrières, il est indispensable de **rendre obligatoire le port du masque homologué dans les transports en commun** (métros, bus, trains, avions, etc.) mais aussi dans les grandes surfaces commerciales (supermarchés, centres commerciaux, etc).

À la suite des recommandations de l'Académie de médecine, cette obligation doit s'appliquer **dans les meilleurs délais** et au plus tard le 11 mai.

Le circuit de distribution des masques doit être revu. Les préfetures auront en charge la logistique en lieu et place des Agences Régionales de Santé, et **la distribution sera assurée dans les pharmacies et les collectivités territoriales** pour les masques homologués "grand public".

Enfin, il est nécessaire de réhabiliter et de renforcer le rôle de l'Établissement de Préparation et de Réponse aux Urgences Sanitaires (EPRUS) afin qu'il retrouve son rôle dans la lutte contre l'épidémie.

2 **Développer une stratégie de dépistage massive**

La stratégie de dépistage se décline en deux volets :

-> **Le dépistage systématique :**

- Dépister systématiquement le personnel des établissements de santé
- Dépister systématiquement les résidents et les personnels des établissements médico-sociaux (EHPAD, etc)
- Dépister systématiquement les personnes à risque et les personnes fragiles (personnes dépendantes, malades atteints d'une affection de longue durée ou de maladies chroniques).

-> **Le dépistage massif :**

- Dépister massivement les personnes en contact avec le public

Afin que cette stratégie de dépistage massif soit efficace, il convient d'**isoler les cas positifs dans des hôtels réquisitionnés** pour accueillir les malades du COVID-19.

3 **Confier l'organisation du dépistage massif des français au Service de santé des armées**

Avec le soutien des laboratoires publics et privés, le **service de santé des armées**, présent dans tous les départements, aura la charge d'organiser le dépistage massif des Français. Dans cette tâche, **il pourrait être renforcé en terme d'effectifs par la réserve sanitaire** avec des déplacements militaires au sein des départements.



4 Protéger les 700 000 Français résidant en EHPAD

Afin de casser la chaîne de contamination dans les EHPAD, **il est proposé de dépister systématiquement le personnel et les résidents**. Les personnels devront être testés une première fois (test PCR virologique et sérologique), puis toutes les semaines pour ceux qui ne sont pas immunisés.

Par ailleurs, **les visites familiales doivent être davantage sécurisées en testant toute personne entrant dans les EHPAD**. Elles doivent être limitées à une personne par semaine, en suivant un planning mis en place par les établissements. Les visites doivent avoir lieu dans un lieu dédié de l'EHPAD et être organisées avec l'appui de volontaires pour soulager les soignants (réserve sanitaire, bénévoles d'associations, sapeurs-pompiers volontaires). Ces volontaires devront eux aussi être testés.

Enfin, il est absolument fondamental de **lutter contre l'isolement des personnes âgées**, d'une part au sein de l'établissement en permettant **la reprise progressive des activités** (par petits groupes en respectant les gestes barrières), et en recréant du lien avec l'extérieur par la **mise à disposition de tablettes avec une aide pour l'utilisation**.

Enfin, **la télémédecine dans les EHPAD doit être généralisée d'ici l'été**.

5 Gel immédiat de toutes les fermetures de lits, de services et d'établissements sanitaires et médico-sociaux

Pour une durée de 12 mois, il est proposé de **geler sans délai** toutes les fermetures de lits, de services et d'établissements sanitaires et médico-sociaux.

6 Autoriser les Chefs d'établissements sanitaires à procéder à la création de lits nécessaires

Pour une durée de 12 mois, il sera donné une **autorisation immédiate et dérogatoire aux chefs d'établissements** afin qu'ils puissent procéder à toutes les créations de lits, de postes ou de spécialités rendues nécessaires par la sortie de crise sans habilitation préalable des ARS.

Les Fonds d'Intervention Régionaux des ARS seront exclusivement mobilisés dans ce cadre.

7

Voter d'ici la fin de l'année une loi de programmation en santé pour 5 ans

Sur le modèle de la loi de programmation militaire, il est proposé de voter d'ici la fin de l'année 2020 une loi de programmation en santé pour les 5 années qui viennent.

Cette loi de programmation devra reposer sur 3 piliers :

- Un plan d'investissement massif dans nos hôpitaux et établissements de santé
- Inclure une revue intégrale des grilles salariales, autour du principe d'une hausse de 5% par an des salaires pendant 5 ans
- Un rapprochement entre les établissements privés

8

Témoigner de notre reconnaissance aux professionnels de santé

Les primes qui ont été annoncées doivent être financées par l'État et être versées par les chefs d'établissements aux personnels qui ont fait face à la crise **quelque soit leur statut et leur fonction** (fonctionnaires et contractuels). Cette reconnaissance et un "droit au répit" sont seuls à même de permettre de faire face à la nécessaire reprise de l'activité.

Les professionnels libéraux de santé doivent pouvoir reprendre leur activité en toute sécurité avec la fourniture en matériel de protection. Ils sont un maillon essentiel après deux mois de renoncement aux soins de la part de nombreux français.

9

Assurer le financement des masques de protection par l'Etat

Les masques sont au centre de toutes les discussions depuis le début de l'épidémie de Covid-19 en France. Fort heureusement, des collectivités ont pallié le manque d'anticipation de l'Etat en commandant des masques. **La compétence sanitaire n'étant pas décentralisée, l'achat de ces masques doit être intégralement financé par l'État.**

II.



**Accélérer la
reprise économique**





Premier objectif : faire repartir l'économie en soutenant nos entreprises, nos commerces et nos artisans

Après la période de confinement, nous devons désormais accompagner nos entreprises pendant la phase de reprise.

La reprise de l'activité va générer des surcoûts importants pour l'ensemble des entreprises (mesures de nettoyage/désinfection à mettre en place, dispositifs spécifiques de protection à instaurer, besoin d'espaces de travail plus conséquents ou de davantage de véhicules/matériels pour respecter la distanciation sociale, financement de masques pour les salariés...). **Ce surcoût est estimé à 10% dans le secteur du bâtiment.**

1

Annulation pure et simple des charges sociales et fiscales

Les reports de charges ne suffiront pas, il faut une annulation de l'ensemble des charges sociales patronales et des charges fiscales des entreprises les plus touchées pendant la durée du confinement.

Cette annulation de charges viendra en soutien aux entreprises qui ont fait l'objet d'une fermeture administrative (les commerce de proximité, la restauration, le tourisme, l'événementiel) ainsi que les hôtels.

Elle concernera les entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 50 millions d'euros, soit **les TPE et les PME.**

2

Doubler le montant du fonds de solidarité pour le porter de 7 à 14 milliards d'euros

Les conditions pour bénéficier des aides de ce fonds sont encore trop restrictives et les montants des aides versées trop faibles.

Surtout, les versements de ce fonds de solidarité doivent être prolongés au-delà de la date du 11 mai, pour permettre d'accompagner les entreprises qui connaîtront une reprise hélas très progressive.

À cette fin, nous proposons d'augmenter ce fonds d'au moins 7 milliards d'euros supplémentaires pour prolonger les aides jusqu'au 1er septembre, et **de faire prendre en charge par l'État une partie des loyers des entreprises les plus touchées.**



3

Prolonger le dispositif du chômage partiel

Le dispositif massif de chômage partiel a été un amortisseur de crise essentiel, puisqu'il a permis une prise en charge par l'Etat du salaire de près de 10 millions de salariés français.

Néanmoins, **comme la reprise ne sera pas immédiate, il serait inconcevable d'arrêter brutalement ce dispositif**. Il faut donc le moduler afin de permettre pendant une durée déterminée le cumul chômage partiel - reprise de l'activité.

Enfin, une attention toute particulière devra être portée sur la **génération d'étudiants qui va entrer sur le marché du travail** à la fin de l'été et qui aura beaucoup plus de mal à trouver un emploi. Un dispositif d'incitation fiscale via **une exonération de charges** pendant la première année d'embauche doit être envisagé.

4

Avancer les dates de réouverture des cafés, hôtels et restaurants

Le déconfinement des **cafés, hôtels et restaurants doit être différencié en fonction des départements** :

-> **dans les départements les moins touchés** : la réouverture doit être envisagée dès le 11 mai

-> **dans les autres départements** : la réouverture se fera progressivement entre le 11 mai et le 15 juin

Ces réouvertures devront respecter des conditions sanitaires strictes déterminées par **les autorités sanitaires en accord avec les professionnels du secteur**.

5

Faciliter les conditions d'accès aux prêts garantis par l'Etat

- Prolonger d'un an le PGE

Afin d'éviter le risque d'assèchement de trésorerie particulièrement préjudiciable pour les petites entreprises, nous proposons de **maintenir le bénéfice de ce prêt garanti**, qui était censé prendre fin au 31 décembre 2020, **jusqu'au 15 mars 2021**.

- Prise en charge des intérêts et des surcoûts de reports d'échéances bancaires

Nous proposons de faire prendre en charge par l'État les intérêts des prêts garantis, ainsi que les éventuels surcoûts pour les entreprises des reports d'échéances bancaires.

L'État financerait ces coûts sous la forme d'un **crédit d'impôt octroyé aux banques**. Il s'agirait donc d'un dispositif de type « **PTZ Coronavirus** », inspiré du PTZ déjà bien connu des Français et des pouvoirs publics en matière d'accès à la propriété au logement.

6 **Défiscalisation complète et sans plafond des heures supplémentaires travaillées entre mars et décembre 2020**

Actuellement les heures supplémentaires sont défiscalisées dans la limite d'un plafond annuel de 5 000€ par salarié (plafond qui a été étendu temporairement à 7 500€).

Il semble indispensable de **faire sauter ce plafond pendant le confinement mais aussi pendant les premiers mois du déconfinement** afin de répondre aux besoins de nos entreprises et de **renforcer le pouvoir d'achat des salariés**.

7 **Reporter la TVA exigible sur les 2 premiers mois de déconfinement**

Il s'agit d'un **report**, et non pas d'une annulation de TVA, **qui donnera un peu d'oxygène** à toutes les entreprises qui connaissent d'importantes **difficultés de trésorerie**.

8 **Mobiliser davantage les assureurs**

- Exiger une prise en charge des pertes d'exploitation

Devant l'étendue des pertes d'exploitation de certaines entreprises, et notamment des commerces et des restaurants, l'État doit imposer aux assureurs de jouer davantage le jeu.

Il convient de **généraliser ce qu'a proposé en premier le Crédit Mutuel**, qui compense partiellement les pertes d'exploitation de ses assurés (**avec des dédommagements qui peuvent aller, par exemple, jusqu'à 7000€ pour une enseigne de coiffure qui aurait fermé pendant le confinement**).

En cas de refus des assurances, le parlement pourra **voter une contribution obligatoire**.





- **Reconnaître un état de catastrophe sanitaire (sur le modèle de l'état de catastrophe naturelle)**

Cela permettra de **faciliter la prise en charge par les assurances des pertes d'exploitation** des entreprises touchées par la crise.

9 **Permettre aux départements de verser des aides économiques**

Il s'agit de permettre **aux départements qui le souhaitent**, en complément des régions et des intercommunalités, de se montrer solidaires envers les entreprises les plus touchées sur leur territoire et donc de jouer, tout comme l'État, un **rôle d'amortisseur dans la crise**.

10 **Relancer l'économie de la culture**

La culture est un élément indispensable à notre art de vivre. Il est proposé dans le strict respect des règles sanitaires :

- **La réouverture des chantiers de conservation du patrimoine**
- **La réouverture des cinémas d'ici la mi-juillet**
- **La réouverture progressive des musées** avec des règles strictes de protection sanitaire (nombre limité de visiteurs, port du masque)
- **La création d'un fond de soutien en faveur des festivals et métiers de l'événementiel**

11 **Soutenir les filières agricoles les plus touchées**

Nous proposons d'augmenter en priorité les **aides directes versées aux horticulteurs, pépiniéristes ainsi qu'aux producteurs de fromages AOP**, pour compenser la perte brutale de leurs débouchés.

La filière touristique, qui génère traditionnellement beaucoup d'emplois, sera sans doute **la plus touchée par la crise**. Alors que la France est la première destination touristique au monde, et alors que la saison estivale se profile, la filière n'a actuellement aucune visibilité sur les dates de réouverture des restaurants, des cafés, et des sites touristiques.

-> Nous proposons d'**exonérer de taxe de séjour l'ensemble des hébergements touristiques** jusqu'à la fin septembre 2020, et ce pour compenser la baisse annoncée de la fréquentation des hôtels cet été.

-> Nous souhaitons que soit lancée une **grande campagne de communication nationale pour promouvoir le tourisme en France cet été ("Cet été je visite la France")**. Par ailleurs, face à l'incertitude sur la date de réouverture normale des frontières, l'action et les moyens de l'agence Atout France seront désormais recentrés en direction des touristes Français pour les inciter à partir en vacances dans notre pays.

-> **Réouverture progressive des sites touristiques et du petit patrimoine d'ici la mi-juin** avec des conditions de sécurité sanitaire renforcées.

Deuxième objectif : soutenir les ménages

12

Aider les familles en difficulté

-> **Abonder le fonds de solidarité logement** pour aider les familles en difficulté. La crise économique liée au COVID19 met actuellement en péril de nombreuses familles qu'il convient d'accompagner de toute urgence.

-> **Moratoire strict d'un an sur les hausses d'impôts.**

Nous refusons toute hausse d'impôts pour éviter de faire payer aux ménages le prix des indispensables mesures de soutien à l'activité économique.

Troisième objectif : soutenir l'investissement et la commande publique

13

Lancement d'un grand plan d'investissement

Cela passe par des investissements dans des secteurs clés qui nécessitent des investissements publics conséquents pour préparer l'avenir : **infrastructures de transport, constructions de prisons, rénovations de bâtiments publics, investissement dans l'intelligence artificielle.**





14

Prolonger l'assouplissement des règles de la commande publique jusqu'à 6 mois après le déconfinement

15

Remboursement anticipé du Fonds de compensation de la Taxe sur la valeur ajoutée

Cette proposition s'inspire d'un dispositif datant de 15 mai 2009 qui permet aux collectivités territoriales le remboursement anticipé du Fonds de compensation de la Taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA).

Ce fut une mesure « phare » du plan de relance dans le domaine des collectivités territoriales, dont l'efficacité fut reconnue.

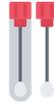
16

Moratoire d'un an sur les normes imposées aux entreprises



Pour une **reprise scolaire**
obligatoire, progressive,
en **toute sécurité**





Premier objectif : protéger nos enfants

1 Tester systématiquement et chaque semaine le personnel scolaire, y compris les enseignants, les AVS et les AESH (méthode allemande)

Pour garantir la sécurité sanitaire, l'ensemble des personnels doit être **testé** une première fois 48h avant la reprise (test PCR virologique et sérologique) puis **toutes les semaines pour ceux qui ont été testés négatifs**.

Il en va de même pour les enfants des parents pour lesquels il y a eu une suspicion de contamination.

2 Rendre obligatoire la prise de température des élèves à l'entrée des transports scolaires ou des établissements scolaires

Comme en Allemagne, **la prise de température devra être généralisée pour les enfants à l'entrée de l'établissement scolaire** ou bien **lors de la montée dans les bus scolaires**.

3 Rendre obligatoire le port du masque dans les transports scolaires

Le port du masque doit être **rendu obligatoire dans les transports scolaires**.

4 Maintenir la fermeture des cantines scolaires

S'agissant des **cantines, elles doivent rester fermées**. Les établissements devront **proposer des repas froids servis sous forme de plateaux-repas**. Les parents qui le souhaitent pourront préparer le repas de leurs enfants (lunch box).



Deuxième objectif : organiser une rentrée progressive par département et par niveau

5 Différencier l'ouverture des établissements scolaires par département et associer systématiquement les élus locaux à la réouverture

Il faut appliquer une différenciation territoriale avec le **département comme échelle de décision**. L'État (rectorats et académies) aura alors pour obligation de prendre les décisions d'ouverture en **concertation avec les Conseil Régionaux pour les lycées, les Conseils Départementaux pour les collèges et les communes pour les écoles**.

6 Mettre en place une charte de non-responsabilité pénale des élus locaux

La responsabilité de l'ouverture des établissements ne peut reposer uniquement sur les épaules des élus locaux qui ne disposent pas de l'ensemble des leviers.

7 Organiser une rentrée par niveau

Organiser dans un premier temps la reprise des lycéens puis dans un deuxième temps des collégiens qui adopteront plus facilement les gestes barrières. Cela permettra aux établissements d'adapter éventuellement le dispositif pour la **reprise des écoles dans un troisième temps, sans retarder le calendrier de la reprise scolaire**.

S'agissant des Regroupement Pédagogiques Intercommunaux (RPI), les enseignants pourront prendre en charge plusieurs niveaux pour que les enfants restent dans la commune où ils résident.

8

Créer une “réserve enseignante” sur le modèle de la réserve sanitaire

Afin d'aider les professeurs dans leur enseignement et d'accompagner les élèves qui resteront à la maison, **il est proposé de mettre en place une réserve enseignante sur le modèle de la réserve sanitaire.**

Celle-ci pourrait être composée par exemple d'enseignants « jeunes retraités » volontaires. A cette fin, la réserve citoyenne pourrait être transformée pour **exercer véritablement une mission enseignante d'appui.**

9

Créer un dispositif d'accompagnement spécifique pour les élèves en difficulté

5 à 20% d'élèves n'ont pu bénéficier de cours à distance pendant le confinement. Cela représente plus de 600 000 enfants, soit l'équivalent d'une génération. C'est un sujet majeur pour leur avenir.

Sur le modèle des stages de soutien déjà mis en place pendant les vacances d'automne, il est proposé la mise en place de **stages de soutien pendant les vacances d'été** pour les élèves en difficulté. Ces stages seraient animés par des **professeurs volontaires** ou grâce à la nouvelle réserve enseignante.



IV.

**Renforcer la sécurité
des Français**



1 Stopper les libérations anticipées des détenus

- Interdire les libérations anticipées de détenus radicalisés

Selon les services de renseignements, 130 détenus condamnés dans des dossiers terroristes bénéficieraient d'une libération anticipée pour raison sanitaire. Ce sont des détenus fichés comme étant liés à la mouvance islamiste radicale censés être libérés à court ou moyen terme.

- Contrôler strictement les libérations anticipées des autres détenus

Depuis le début du confinement 10 000 détenus ont été libérés, et 20 000 pourraient l'être d'ici la fin du confinement, soit 300 détenus en moins par jour dans nos prisons.

2 Doter nos forces de l'ordre des équipements de protection

Policiers, gendarmes et militaires se retrouvent encore **trop souvent sans masques, gels hydroalcooliques ou autres protections nécessaires**. Il en est de même pour les **surveillants pénitentiaires ou les sapeurs-pompiers**, civils et militaires, professionnels et volontaires, qui sont en première ligne.

3 Instaurer une prime pour les forces de l'ordre

Les forces de l'ordre sont en première ligne et effectuent un travail remarquable pendant cette période exceptionnelle: **leur implication doit être reconnue**.

Deuxième objectif : redémarrer le service public de la justice ainsi que l'ensemble de nos administrations

4 Relancer la justice en remettant en route les tribunaux civils et pénaux

Face à l'accélération de la propagation du virus Covid 19, **les tribunaux sont fermés depuis le lundi 16 mars 2020 (sauf contentieux essentiels)**. Un retard phénoménal a été pris. Il faut donc relancer la justice, **permettre à nouveau son fonctionnement normal**, utiliser les procédures civiles dématérialisées, et multiplier le télétravail des magistrats.

Au-delà du service public de la justice, il convient d'élaborer un **plan de réouverture progressive des établissements recevant du public ainsi que de nos administrations**.



5 Pérenniser les systèmes d'alerte mis en place contre les violences faites aux femmes et aux enfants

Durant cette période de confinement, **les violences conjugales et familiales explosent** (+ 200% sur les violences faites aux enfants).

Contre les violences conjugales, trois outils ont été renforcés dans le cadre de l'urgence sanitaire : le dispositif d'alerte en pharmacie, les points d'accompagnement éphémères dans les centres commerciaux, et le système d'alerte par SMS au 114.

Il est proposé de **pérenniser ces systèmes d'alertes et notamment celui qui permet aux victimes de se signaler discrètement**, en prononçant le code « masque 19 », auprès de leur pharmacien.

Troisième objectif : renforcer le contrôle de l'immigration et la coopération européenne

6 Contrôler strictement nos frontières nationales et européennes

- Etablir un **contrôle renforcé au sein de l'espace SCHENGEN** le temps de la crise sanitaire
- Mettre en place des **contrôles avec des prises de température dans les aéroports** et mise en quatorzaine en cas de test positif
- **Mise en place d'une coopération européenne face à la crise sanitaire** : recherche, filiales industrielles stratégiques, cybervigilance, réponse commune sur la gestion des frontières extérieures

7 Organiser la réouverture des Centres de Rétentions Administratives

Sur les 25 centres de rétention administrative (CRA) opérationnels que compte le pays, **seuls sept sont désormais ouverts**. À ce jour, les CRA sont occupés à 10 % de leur capacité. **Plusieurs fichés S ont été libérés**, alors même que le délai des 90 jours n'était pas arrivé à terme.

V.

Faciliter et **sécuriser** nos
déplacements du quotidien





1 Port du masque obligatoire dans les transports en commun

Le port du masque obligatoire paraît nécessaire dans cette période de déconfinement qui commencera à partir du 11 mai. Un travail de prévention sera toutefois nécessaire. **Le port du masque obligatoire, en protégeant les usagers, permettra également de leur redonner confiance dans le transport collectif**, évitant ainsi un recours massif à la voiture individuelle.

2 Désinfection des transports en commun

La désinfection des transports en commun doit être **obligatoire, régulière** et **complète**.

3 Compensation du versement mobilité

Les entreprises demeurent les principales contributrices au budget transport des collectivités. En effet, le versement mobilité (ex-versement transport) est un impôt payé par toutes les entreprises de onze salariés et plus qui se trouvent dans le ressort d'une autorité organisatrice de la mobilité (AOM). La chute des recettes commerciales et la baisse des versements mobilité auront **un vrai impact sur les budgets des collectivités mais aussi pour les AOM**.

4 Encourager et optimiser le télétravail pour limiter l'affluence dans les transports

20% des salariés sont actuellement en télétravail. Dès le 11 mai, les entreprises devront continuer à encourager ce mode de travail à distance autant que possible afin de désengorger les transports publics.

À titre d'exemple, **sans le maintien du télétravail, le nombre de voyageurs pourrait être multiplié par 10 le 11 mai dans les transports d'Ile-de-France**.

Dépistage **Commerces**
Justice Tourisme
COVID-19 **Écoles**

Gel hydroalcoolique

Masques
Économie Reprise du travail

Transports en commun

